



Association des copropriétaires du Clos des Noyers
Rue Chavée 14 - 32 à 1421 Ophain BSI

Procès-verbal ° 24 AG – Ordinaire du 10 février 2021

SITUATION EXCEPTIONNELLE – CORONAVIRUS

Au regard de la situation exceptionnelle causée par la crise du Coronavirus, le syndic a envoyé un mail en date du 29 janvier 2021 pour établir l'ordre du jour et convocation en vue de l'AG annuelle.

Après avoir eu des conversations téléphoniques avec certains d'entre vous ou rencontré d'autres au sein du clos, il a été décidé qu'il serait préférable de post poser l'AG annuelle de quelques mois dans l'espoir de pouvoir tenir une AG en présentiel vers le mois d'avril ou mai et qui pourrait même se tenir en extérieur au jardin.

Voici un résumé des points qui m'ont été transmis et qui seront débattus lors de notre prochaine AG

1. Tenant compte de l'évolution du clos, certaines maisons vont être amenées à être louées, certains points devront être débattus et transcrits dans le ROI :
 - Souci de maintenir la co-propriété dans un cadre neutre et homogène.
 - Maintien des Car Ports dans un bon état d'ordre général.
 - Stores et tentures: coloris Blanc vu de l'extérieur.
 - Illumination de Noel: Choix Neutre ... À définir ensemble.
 - Bon entretien des haies et jardins à l'avant des maisons.
 - Rappel aux nouveaux locataires: stationnement des voitures.
 - Déjection canine à éviter et à ramasser.
2. Éclairage défectueux de la cour
3. Remise en état de la pelouse du jardin commun – ou autres idées à débattre ensemble
4. Elagage du tilleul dans le jardin commun
5. Entretien, réparation du mur d'enceinte extérieur
6. Installation d'une descente d'eau à l'extrémité du car port

Des devis ont été demandés pour les points 2 , 3 et 4, je vous les transmets en annexe et le sujet sera débattu lors de notre prochaine AG.

Ci-joint vous trouverez également le détail des comptes de l'année 2020.

Travaux exceptionnels réalisés au cours de l'exercice :

- 20/01/2020 - Etablissement Derijke : 6.239 euros – fuites de gaz - remplacement des tuyaux de gaz - Cette facture a été payée par le fond de réserve
- 18/05/2020 – Vidange Thomas : 5.088 euros – remplacement des pompes de relevage – Ni le fond de roulement, ni le fond de réserve ne permettaient le paiement de cette facture, il a fallu procéder à un appel de fond exceptionnel.

Montant du fond de réserve au 31/12/2020 : 1.194,80 euros

Montant du fond de roulement au 31/12/2020 : 3.209,85 euros

Je suis bien entendu à votre disposition pour toute question éventuelle.

Sophie De Dobbeleer